POSTAUX DE PARIS

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 3 Février 2014

Section de Paris 17

COMPTE-RENDU DU COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ - CONDITIONS DE TRAVAIL *(CHS-CT)*

La direction a convoqué un CHS-CT exceptionnel, comme le règlement le prévoit, à propos d'un chantier de désamiantage à Paris 17.

À ce CHS-CT, le 7 janvier, elle a annoncé que, dans les semaines à venir, des travaux de réfection des sols auraient lieu dans six locaux techniques du site des Renaudes.

En effet, suite à des fuites d'eau, le sol de ces locaux est très endommagé et doit être remplacé. Comme une entreprise a diagnostiqué la présence d'amiante dans le revêtement de sol de quatre de ces locaux, les travaux d'étanchéité devront être précédés d'un chantier de désamiantage.

D'après la direction, il s'agirait d'amiante non friable, donc qui ne représente normalement pas de danger pour la santé.

Au cours de ce Comité d'Hygiène et de Sécurité, les délégués ont demandé de pouvoir visiter deux des locaux concernés, où sont installés les deux centrales de traitement de l'air et les moteurs de la ventilation de la salle de distribution.

Visite des locaux

La visite a eu lieu avec des techniciens de la maintenance et des représentants des directions de Paris 17 et de la DOTC.

Non seulement nous avons pu constater les fissures dans le sol que l'expertise avait détectées mais nous avons aussi pu observer que les sols sont par endroits tellement dégradés qu'ils sont à l'état de débris de tailles diverses, voir à l'état de poussière.

Cette poussière contient-elle de l'amiante ? Et est-il possible que cette poussière se retrouve, d'une façon ou d'une autre, dans l'air qui est envoyé par la ventilation dans les salles ou nous travaillons ?

Voilà deux questions que chacun d'entre nous peut légitimement se poser.

Des questions qui attendent des réponses

Le 22 Janvier, dans le registre du CHS-CT, le délégué CHS de la CGT, au nom du syndicat, a demandé une nouvelle expertise des locaux et une analyse des poussières. La direction locale a répondu qu'elle faisait suivre à la direction de Paris Nord tout en rappelant que les locaux techniques n'étaient accessibles qu'à des techniciens habilités.

Le 30 janvier, notre syndicat a écrit une nouvelle fois dans le registre du CHS-CT pour demander précisément qu'une analyse de l'air soit effectuée dans les plus brefs délais pour savoir si oui ou non de l'amiante circule dans le bâtiment.

Ce n'est pas la première fois qu'il y aura un chantier de désamiantage à Paris 17.

Il n'y a là malheureusement rien d'étonnant : cet immeuble a été construit au début des années 70 et à cette époque, alors que la dangerosité de l'amiante était connue depuis des dizaines d'années, son utilisation était courante. Et cela, pour le plus grand profit des trusts de l'amiante comme Eternit et grâce à la complicité des gouvernements qui se sont succédés.

En 1997, l'utilisation de l'amiante a fini par être interdite en France. C'est un des plus importants scandales sanitaires de notre époque, dont les conséquences mortelles pour des dizaines de milliers de travailleurs sont encore à venir, victimes, entre autres, d'un cancer qui peut se déclarer très longtemps après.

NOTRE SANTÉ DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ !

Alors que des traces d'amiante ont été trouvées dans des locaux qui contiennent des appareils de ventilation, il est indispensable qu'une expertise poussée soit faite dans les meilleurs délais dans les locaux de Paris 17.

Il s'agit de savoir si oui ou non, nous sommes exposés, à travers l'air que nous respirons, à l'amiante, ne serait-ce que pour nous rassurer si ce n'est pas le cas.

Bulletin d'Adhésion

Je sousigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

❒ Mme ❒ Mlle ❒ Mr NOM _____ Prénom _____
Adresse _____
_____
Code Postal : _____ Ville : _____
Adresse Mail : _____ Téléphone : _____
N° de Sécurité Sociale : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Entreprise : _____
Site et ville : _____
Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, _____ Grade : _____
Fonction / Métier : _____ Indice ou coefficient : _____ Salaire net : _____
Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : |_|_| |_|_| |_|_| (jour mois année)
Temps Complet ❒ Temps Partiel ❒

A , le Signature :

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI ❒ NON ❒

(1) Rayer les mentions inutiles

Codifications
(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Départemental : _____
Section : _____
Activités Postales ❒
Activités Télécom ❒

Catégories
- Cadres ❒
- Retraités ❒
- Pré-retraités ❒
- Fonctionnaire ❒
- CDI ❒
- Autres :

Activités
- Commerciale ❒
- Gestion ❒
- Technique ❒
- Acheminement ❒
- Distribution ❒
- Colis ❒
- Guichet ❒
- Service Financier ❒
- Informatique ❒
- Centre d'Appel ❒

Cotisation Mensuelle 1 % ☐